

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE MONTRÉAL
PUBLIE SON RAPPORT ANNUEL 2016

Montréal, le 13 juin 2017 – La vérificatrice générale de la Ville de Montréal, Mme Michèle Galipeau, a déposé hier son premier rapport annuel au conseil municipal. Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, la vérificatrice générale, Mme Michèle Galipeau, a transmis au maire, M. Denis Coderre, son premier rapport annuel portant sur l'année 2016, le 9 juin 2017.

Le mandat de Mme Galipeau a débuté le 15 août 2016. Comme prévu, le maire a déposé le rapport à la séance du conseil municipal tenue hier après-midi et en fera de même lors de la séance du conseil d'agglomération du 15 juin prochain.

Rappelons que l'obligation première du vérificateur général est l'audit des états financiers de la Ville et des organismes qu'elle contrôle ou compris dans son périmètre comptable. Par ailleurs, les obligations du vérificateur général comportent également l'audit de la conformité des opérations aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives ainsi que l'audit d'optimisation des ressources, ce qui comprend l'audit des TI.

Le rapport compte notamment sept missions d'audit d'optimisation des ressources et des technologies de l'information. Les missions contenues dans le rapport annuel 2016 sont :

- Gestion de l'agrile du frêne et de la canopée
- Gestion durable de l'eau
- Gestion des feux de circulation
- Programme Éco-Quartier et écocentres
- Projet du Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM)
- Gestion du programme Transfo-RH
- Tests d'intrusion physique

La mission du VGM

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal a pour mission de donner au conseil municipal et aux citoyens l'heure juste quant à l'utilisation à bon escient et optimale des fonds publics par l'administration municipale. Par ses audits effectués en toute indépendance et la publication de ses rapports, disponibles au public, le vérificateur général joue un rôle important dans la promotion de la transparence et de l'imputabilité au sein de l'appareil municipal.

Le rapport annuel du vérificateur général pour l'année 2016 ainsi que les *Faits saillants* y afférents sont disponibles sur son site Internet à l'adresse suivante : bvgmtl.ca. À noter que l'onglet *Voir dernier rapport* renvoie aux *Faits saillants* et que pour obtenir le rapport complet il faut cliquer sur l'onglet *Nos rapports > Rapports annuels > 2016*.

- 30-

Source : Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal
Renseignement : Pierre Tessier
Bureau : 514 849-4554
Cell. : 514 233-1636
Courriel : pierre.tessier@cominfrarouge.com